

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 29 MAI 2021

À 8h45, en visioconférence en raison de la crise sanitaire

Présents :

Membres du Comité Directeur : Marjorie AUFRERE / Viviane BARCLAY / Jean-Jacques BENA / Julien BLANCHET / Sylvain BOUQUET / Mario BOURDAGEAU / Sylvie COMMEUREUC / Laura FLESSEL COLOVIC / Bruno GARES / Grégory GOETZ / Jean-Marc GUENET / Philippe LAFAY / Grégory LAFON / Hugues LE MERRE / Jean-Michel LUCENAY / Karine MORTECLETTE / Nicolas REGNARD / Isabelle RICHARD / Julien RICHET COOPER / Sébastien ROBINEAUX / Emmanuelle RODRIGUEZ / Brigitte SAINT BONNET / Thérèse SALVADOR / Véronique SOLIVELLAS MASSUEL / Sylvie SORMAIL / Laurianne THIEBAUT / Alain VARILLE / Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE

Excusés : Brigitte BRIEU VERDEAUX / Michel CARLIEZ pouvoir à Marjorie AUFRERE / Rémy DELHOMME pouvoir à Philippe LAFAY / Christian PEETERS / Paule RICHARD pouvoir à Bruno GARES

Invités : Christophe CONRAD / Alain GARNIER / Marie-Claude GUILLAUME / Jean-Noël HAUTEFAYE / Sylvie LE MAUX / Frantz MULLER / Virginie THOBOR

Excusés : Clément CAMBEILH

1/ Accueil par le président

Le président ouvre la séance et annonce les deux points à l'ordre du jour :

- Présentation du budget prévisionnel,
- Modification de la vie sportive.

Il passe la parole à Grégory GOETZ qui la donne à Sylvie SORMAIL pour la présentation du budget prévisionnel.

2/ Point financier

Sylvie SORMAIL indique que le budget prévisionnel est de 6 678 000 € contre 6 237 000 € l'an dernier.

L'écart entre 2020 et 2021 est lié principalement au développement : les crédits alloués par l'ANS passent de 280 000 € à environ 600 000 €.

Sylvie SORMAIL énumère les postes dont l'évolution est significative par rapport à l'an passé :

- Les aides aux sportifs budgétées pour 350 000 €. Les aides sont versées par le CNOSF à la fédération qui les reversent aux sportifs.
- Le poste des championnats a diminué en raison de l'annulation de coupes du monde, de championnats du monde, ... sur les 6 premiers mois de 2021. Inscription de 242 000 € contre 478 000 €.
- Il en est de même pour les commissions d'armes qui sont passées de 1 150 000 € à 900 000 €.
- Arbitrage : 50 000 € contre 93 000 €.
- Les crédits liés au médical ont légèrement augmenté passant de 237 000 € à 351 000 € car l'enveloppe de l'ANS est plus importante.

Elle indique que sur les fonds propres il n'y a que 21 000 € puisque le matériel médical et le contrôle antidopage sont à la charge de la fédération et non supportés par l'ANS.

- Pôles : 100% ANS (la convention d'objectifs a légèrement augmenté).
- Matériel sportif haut niveau : 100% ANS et augmentation de 60 000 €.
- Prime à la performance augmentée de 30 000 € à 80 000 € mais prise à 100% par l'ANS.
- Au niveau de la direction technique nationale, l'enveloppe passe de 407 000 € à 818 000 €. L'ANS a augmenté cette enveloppe destinée aux primes des athlètes et aux compléments fédéraux des entraîneurs.
- Formation : 101 000 € à 56 000 €. 25% sont versés régulièrement pour les affiliations à l'IFFE et le reste est pris en charge par l'ANS.
- Administration FFE : 941 000 € contre à 913 000 € soit une relative stabilité.
- Organisations internationales : il y en a eu peu sur les 6 premiers mois. 18 000 € budgétés par rapport à 30 000 € la saison passée et prise en charge 100% FFE.
- Ultramarins : on passe de 40 000 € à 10 000 € et prise en charge 100% FFE.
- Développement qui a déjà été évoqué : c'est une enveloppe qui n'avait pas été totalement budgétée l'année dernière mais l'est cette année. La demande provient de la DTN et elle sera discutée pour un certain montant avec l'ANS. Le budget de l'enveloppe définitive pour le développement ne sera pas connu avant le 30 juin.

Le total des charges est 6 678 000 €.

Le contrat d'objectifs ne change pas le montant global mais se répartit différemment :

- Convention d'objectifs : 3 658 000 € à la place des 3 390 000 € car, après le budget arrêté, la fédération a reçu une enveloppe supplémentaire de 268 000 € de l'ANS.
- PSF : 0 €
- Partenariats : perte de beaucoup de partenariats. Le montant est de 97 000 €.
Partenariat Leon Paul : 7 000 € en cash et 56 000 € en matériel
Partenariat Nociceptol : 11 000 €
Partenariat Blaise : 23 000 €
- Recettes diverses : 2 136 000 € réinjectés dans la convention d'objectifs. Les recettes diverses correspondent surtout aux pensions des athlètes, des pôles et éventuellement de Vichy.

Il y a un report de 764 000 € de fonds dédiés et les PCA (produits constatés d'avances) qui ne sont pas fléchés. Refacturation de l'INSEP pour 341 000 €

Il ne reste donc plus qu'1 800 000 €.

- Licences et droits d'organisation : ce sont les droits d'engagement que l'on perçoit lors de championnats de France par exemple. Cela a été budgétisé à hauteur de 1 115 000 € correspondant à 1 055 000 € de licences et 60 000 € d'affiliations.

Le budget est connu puisque les licences ont été prises. Quelques évolutions sont possibles.

Les recettes sont de 6 678 000 € et le budget est équilibré.

Sylvie SORMAIL indique qu'il y a eu une baisse des licences de 25% qui correspond à une perte de 450 000 €. Elle indique qu'elle n'a pas forcément le détail de chaque ligne budgétaire car c'est un travail à réaliser avec la DTN. Le budget est suivi par la DTN et le contrôleur de gestion et un compte-rendu est rédigé tous les 3 mois.

Laurianne THIEBAUT demande si, pour les organisations internationales, le budget est à 0 € pour 2021. Elle demande aussi si le budget est présenté en année civile et non sur l'année sportive 2020/2021.

Sylvie SORMAIL lui répond que oui mais cela serait certainement plus juste si c'était en année sportive. Cela désorganise un peu les comptes car on est obligé de faire des produits constatés d'avance, des charges constatés d'avance.

Laurianne THIEBAUT indique que le budget 2021 ne correspond donc qu'à 6 mois du réel et 6 mois de prévisionnel.

Sylvie SORMAIL lui répond par l'affirmative. Elle précise que dans les 6 premiers mois il y a eu les compétitions, à Doha, Kazan et Budapest et il y a également le stage préparatoire à Tokyo.

Laurianne THIEBAUT demande la signification du budget 2020.

Sylvie SORMAIL répond que c'est le budget 2020 présenté à l'AG précédente.

Philippe LAFAY demande des explications sur les 2 gros postes qui augmentent considérablement : budget DTN qui double et projet développement. Pourquoi ?

Sylvie SORMAIL lui répond qu'il y a une enveloppe plus importante de l'ANS pour les primes aux athlètes et les compléments fédéraux aux entraîneurs et cela représente 400 000 € supplémentaires.

Pour le développement, Sylvie SORMAIL précise qu'elle ne sait pas ce qui avait inscrit l'année dernière mais pour cette année il s'agit des actions qui seront menées en direction des scolaires, des femmes, le plan de développement nouvelles technologies innovations ... Cela correspond à environ 400 000 €.

Il est procédé au vote.

Approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions.

3/ Vie sportive

Karine MORTECLETTE souhaite faire un point sur la vie sportive suite aux différentes présentations effectuées lors des précédents comités directeurs.

Elle indique que, compte tenu des décisions qui avaient été prises, les championnats de France vétérans et seniors sont annulés.

Elle informe également que le règlement sportif 2020/2021 validé par la précédente équipe fera l'objet d'un avenant prenant en considération les modifications présentées en termes de jauges, de sélections.

Karine MORTECLETTE indique que la DTN a établi un avenant spécial COVID-19 à ce règlement sportif 2020/2021.

Pas d'observations.

Le Président prend la parole pour évoquer un point supplémentaire : il est proposé au comité directeur de nommer comme président d'honneur Isabelle SPENNATO et Frédéric PIETRUSZKA en reconnaissance de leurs 8 années passées à la tête de la fédération.

Le président demande l'autorisation de leur en faire la demande.

Grégory GOETZ salue cette proposition.

Il est procédé au vote.

Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Grégory GOETZ remercie les membres et indique que le président prendra l'attache de Frédéric PIETRUZSKA et d'Isabelle SPENNATO pour savoir s'ils acceptent la présidence d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au comité directeur.

Grégory GOETZ
Secrétaire Général